

## ESSOR DE L'INDUSTRIE INDIENNE

La Société Widjiitiwin, de McIntosh, près de Dryden (Ontario), a reçu une subvention de \$47,000 du ministère de la Famille et du Bien-être social de l'Ontario pour acheter de l'équipement lourd en vue de son travail de coupe du bois de pulpe. Elle a aussi reçu \$15,000 plus tôt cette année pour la réparation et la rénovation des logements de cette collectivité.

La Société Widjiitiwin, fondée en 1960, est une société coopérative d'environ 30 familles indiennes. Quelque 25 hommes travaillent à la coupe du bois de pulpe, activité économique principale de Widjiitiwin. Les contrats que la Société a signés avec la *Dryden Paper Company* et *Boise Cascade Corporation* l'obligent à fournir à celles-ci 6,500 cordes de bois de pulpe.

Durant l'été, les Indiens travaillent dans le domaine de la protection des forêts, de la menuiserie et servent aussi de guides. Plusieurs hommes ont suivi des cours de recyclage pour le débitage du bois et pour la menuiserie. Ils ont aussi suivi un cours de formation pour charpentiers.

Grâce à la subvention de \$47,000 accordée pour le travail de la coupe du bois de pulpe, la Société pourra acheter deux nouveaux camions de dix tonnes, un bulldozer usagé ainsi qu'un chargeur de bois de pulpe usagé.

Avant d'obtenir cette subvention, la Société Widjiitiwin comptait sur les entrepreneurs extérieurs pour la construction des routes d'accès et pour le chargement et le transport du bois de pulpe. Cette façon de procéder devint de moins en moins pratique par suite de la croissance de l'activité de la Société. Les entrepreneurs s'occupaient de leurs propres activités, très vastes d'ailleurs, et ne songeaient aux besoins de Widjiitiwin qu'après avoir comblé les leurs.

Grâce au nouvel équipement, la livraison de Widjiitiwin fera immédiatement suite à la production, réduisant ainsi les frais d'exploitation relativement à l'actif total de la Société. Celle-ci pourra faire face à ses engagements financiers à l'égard de ses membres et des organismes extérieurs.

## NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS

Les 29,525 naissances enregistrées en mai ont porté le total des cinq premiers mois à 151,327, soit 0,9% de moins que les 152,719 naissances enregistrées pendant la période correspondante de 1969. Le taux de natalité était de 16,3 pour 1,000 habitants. Le nombre de mariages pour la période de janvier à mai a dépassé de 4,5% celui de la même période de 1969. En mai, les bureaux provinciaux ont enregistré 12,118 décès portant à 6,7 le taux pour 1,000 habitants. Le nombre de décès enregistrés pendant les cinq premiers mois de l'année était supérieur de 1,7% à celui de la période correspondante de 1969.

## REMBOURSEMENT À L'ITALIE

Le ministre des Finances, M. E.J. Benson, a annoncé le remboursement des deux dernières tranches des billets émis par le Gouvernement du Canada au Bureau de change de l'Italie en mai 1968 à un moment où les réserves internationales officielles du Canada étaient épuisées. Le remboursement s'élève à l'équivalent en livres italiennes d'environ 68,2 millions de dollars (É.-U.) et l'opération est en date du 24 juin dernier. Un remboursement antérieur, s'élevant à l'équivalent en livres italiennes, d'environ 32,2 millions de dollars (É.-U.) avait été fait le 15 mai, lors de l'échéance de la première tranche.

## LA MAIN-D'OEUVRE ET LES IMMIGRANTS

Le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Allan J. MacEachen, a annoncé que son ministère a entrepris une étude pilote de certaines occupations en vue de déterminer jusqu'à quel point les associations professionnelles des provinces ont reconnu les qualifications des étrangers. Un rapport portant sur les qualifications requises pour exercer une profession ou un métier en Ontario sera publié cet automne, cependant qu'un rapport analogue concernant le Québec doit sortir des presses en 1971. Une telle étude sera éventuellement entreprise dans chaque province.

Cette recherche démontrerait que, même si certains immigrants ont quelques difficultés à répondre aux exigences canadiennes, d'autres doivent retourner à l'école ou suivre un cours de formation sur place avant de se qualifier.

L'étude précitée porte sur 10 professions les plus communes chez les immigrants, notamment: comptables, architectes, infirmières, ingénieurs, enseignants au niveau primaire, mécaniciens (automobile), électriciens, plombiers, machinistes et briqueteurs.

Afin de recourir à de meilleures méthodes d'examen des aptitudes des immigrants, les dirigeants des associations professionnelles du Québec et de l'Ontario ont reçu un exemplaire du répertoire des normes requises pour exercer une profession ou un métier en Angleterre, en France, en Grèce et en Inde.

Quelque 2,000 immigrants de l'Ontario, ainsi qu'un nombre analogue au Québec, seront invités à répondre à un questionnaire aux fins de déterminer quel effet ont eu sur leur établissement au Canada les difficultés professionnelles qu'ils ont connues. L'étude se poursuit en collaboration avec les autorités des deux provinces concernées; les associations provinciales y apportent aussi un précieux appui.

A son dernier stade, l'étude estimera la perte qu'a subie l'économie canadienne des délais inutiles et du défaut de reconnaître les aptitudes des immigrants, facteurs qui ont souvent obligés ces derniers à retourner dans leur pays.